

Bruxelles, le 18 juillet 2022
(OR. en)

11373/22
ADD 2

LIMITE

ELARG 63

NOTE

Origine:	la présidence
en date du:	18 juillet 2022
Destinataire:	délégations

Objet:	ÉLARGISSEMENT
	- Négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord
	- Déclaration du Conseil

Déclaration du Conseil

1. Le Conseil prend note de la déclaration unilatérale de la Bulgarie.
2. Le Conseil prend note de la position de la Bulgarie selon laquelle l'expression "langue macédonienne" est à considérer conformément à la constitution de la République de Macédoine du Nord.